

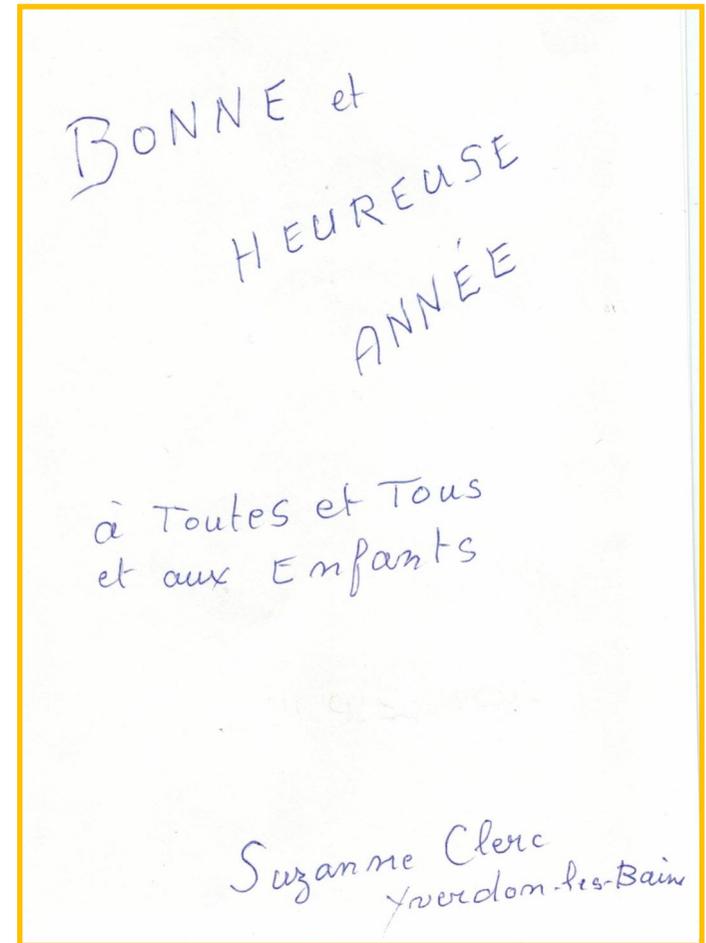


Association des familles monoparentales et recomposées

Printemps 2019

L'Ephémère





Voici la carte reçue en début d'année de notre plus ancienne membre active. Elle est devenue membre en 1982 et a plus de 90 ans. Elle continue à nous soutenir et nous a fait parvenir dernièrement un don de CHF 120.00 en bons cadeaux auprès des magasins du Monde. Nous la remercions chaleureusement.

Lorsque vous participez à une animation, faites-nous parvenir vos photos....

Les dessins reproduits dans cette édition sont une partie de ceux que les enfants ont faits durant les animations ou les vacances...

Dans ce numéro :

Le rapport de la Présidente	4
Les brèves du comité et du bureau	5
Découvrez l'application « Too good to go »	5
La page juridique, « Voyages à l'étranger »	6
L'intelligence de la Vie suite, « La Carte de Vie »	7
Reflet des animations	9 à 16
L'AFMR dans le futur	17
Le saviez-vous ? Ajustement des allocations familiales	18
Programme Cantonal d'Aide et Conseils pour les Couples du CSP Vaud et de PROFA	19 à 21
Le saviez-vous ? Les bibliothèques numériques de la Ville de Lausanne / Les Galetas et boutiques du CSP	22
LaFamily : mettre les violences domestiques au tapis	23 à 25
Les camps et activités de jour pour enfants dès 2 ans	26
Cours de baby-sitting Croix-Rouge pour les ados	26
Demande d'inscription	27

Rédacteurs-trices M. François Jean d'Heur de la Family, Christine, Mélanie, Noémie, Raphaël, Thomas, Veronika, Véronique

Mise en page Christine

Voici enfin l'Ephémère de Printemps !



Avez-vous des témoignages, des idées, des informations à partager avec les autres membres ? N'hésitez pas à nous les communiquer par le biais de notre adresse email :

admin@afmr.ch

Le rapport de la Présidente à l'Assemblée Générale

L'assemblée générale de l'AFMR s'est déroulée le 30 mars 2019, en présence de très peu de membres, à notre grand regret ! Vous trouvez ci-dessous le rapport qu'a fait la présidente. Le procès-verbal et le rapport de la fiduciaire seront disponibles prochainement dans la partie « membres » de notre site internet.

Chers membres,

Encore une année d'écoulée. Comme le temps passe vite! L'année 2018 fut une année chargée pour moi, surtout au niveau privé.

On se demande ce que la présidente fait pour l'association. Je ne compte pas mes heures bien évidemment, mais il a fallu gérer toutes les questions administratives. Même si Christine et Hanan font un travail formidable et sont indépendantes, il faut toujours relire une lettre pour voir s'il n'y a pas une faute d'orthographe, donner son accord, assister aux séances du comité ainsi qu'à différentes AG d'autres associations.

Nous pensions avoir mis un garde-fou avec notre règlement des animations. Mais il s'est avéré qu'en n'étant pas précis dans nos propositions d'animation, nous avons dû faire face à des problèmes avec certains membres à cause des frais occasionnés par leur annulation à la dernière minute. Il a fallu également gérer des comportements hors de notre compétence lors de co-voiturage. Raison pour laquelle nous avons pris la décision, dans le comité, d'annuler tout simplement cette proposition lors de nos sorties.

Mais heureusement, la plupart de nos activités se sont très bien déroulées. Des nouvelles familles ont participé, à ma plus grande joie. Le retour que j'ai des membres, c'est qu'ils apprécient la diversité de nos animations et la convivialité qu'ils trouvent dans notre association.

De plus, nous avons décidé que Christine s'occuperait de la comptabilité de l'association, sous la vérification d'un réviseur agréé. Cela nous permettra d'économiser de l'argent et Christine pourra nous fournir la situation actuelle du budget, pendant les séances de comité, sans devoir y passer des heures.

Grâce à un don inattendu et exceptionnel de Riviera Parents, nous avons pu mettre une partie de l'argent pour développer la partie juridique qui nous tenait à cœur. Maintenant, si un membre désire que son dossier soit en ordre, il peut prendre contact avec le bureau et nous pourrions le mettre en relation avec notre avocate-conseil.

Même si j'apprécie énormément cette association, je me rends compte que la charge de présidente est bien trop lourde pour moi. Entre mon travail à 60%, ma vie de famille avec mes filles et gérer l'association, je n'y arrive plus. Je ne suis pas une super woman et je m'aperçois que mes souffre-douleur, ce sont mes filles. Je ne peux malheureusement pas continuer comme cela au détriment du bien être de mes filles qui ont déjà énormément souffert de la perte de leur père. C'est pour cette raison que si l'on m'élit encore une fois, ce sera ma dernière présidence. Je n'ai pas encore pris de décision, si je resterai au comité ou non, mais n'ayant jamais voulu être présidente, je me dois de me protéger et surtout, de protéger mes filles.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très belle soirée.

Marielle Bohler

Les brèves du comité et du bureau...

Hanan : visite de la Centrale Alimentaire Région lausannoise CA-RL LE 25 mars 2019, dans le cadre de sa participation à la Plateforme famille.

La CA-RL est une centrale de stockage et de conditionnement alimentaire soutenue par la ville de Lausanne. Elle gère l'acquisition de dons, la recherche de produits de base, de produits alimentaires et hygiéniques, pour les redistribuer aux 22 associations membres. La centrale récolte chaque année plus de 400 tonnes de produits qui sont distribués par les associations aux familles en précarité, pour aider ces dernières dans leur quotidien et soulager leur porte-monnaie.

Nous adressons nos sincères remerciements à Me Le Boudec pour la précision des réponses à nos questions et pour la qualité de l'accueil réservé aux membres qui l'ont rencontrée.

Lutter en faveur de l'environnement tout en faisant des économies



Une nouvelle application a vu le jour : «**Too good to go** » (=trop bon pour être jeté). De plus en plus de commerces en Suisse sont d'accord pour cesser de jeter les invendus et de les vendre à des prix trois fois plus bas. Selon l'information de la RTS en novembre 2018, 1/3 de la nourriture produite en Suisse est aujourd'hui perdue (soit 300 kg par personne ou 2,3 millions de tonnes par an !!). De nombreux consommateurs ne sont plus d'accord avec cet état de fait et la pression exercée a permis à une telle application de voir le jour. Cette dernière met en relation consommateurs et commerçants pour lutter contre le gaspillage.

Manor, Coop et Migros font des tests en Suisse alémanique. De plus en plus de petites enseignes participent déjà à ce projet intelligent!

L'avantage : bénéficier de bons produits à prix bas.... L'inconvénient : l'utilisateur n'a pas de pouvoir décisionnel puisque ce qui lui sera proposé sera justement des invendus....

Site internet : <https://toogoodtogo.ch/fr-ch>

La rédaction de l'Ephémère

La page juridique - questions réponses avec Me Le Boudec / voyages à l'étranger

Lors de voyages à l'étranger avec son enfant, un parent peut être appelé à prouver qu'il a le droit de voyager avec lui. Il arrive que cela demande de présenter des documents relatant toutes les raisons qui ont conduit à la décision, raisons souvent douloureuses et intimes que le parent n'a pas envie de réveiller en lui ou de dévoiler à quiconque.

Pour éviter une telle situation, le parent peut demander à l'autorité qui a rendu la décision d'émettre une attestation de titularité d'autorité parentale (exclusive ou conjointe), c'est-à-dire un document indiquant le dispositif du jugement (= les conclusions prises par le Juge, en fin de jugement), sans l'exposé des motifs.

Un courrier type est à disposition au secrétariat de l'AFMR pour les personnes qui seraient concernées.

Voyage d'un enfant mineur sans l'un de ses parents, par exemple avec un autre membre de la famille ou un ami de celle-ci

un formulaire idoine doit être rempli et signé par le-s détenteur-s de l'autorité parentale. La signature du/des détenteur-s de l'autorité parentale doit être légalisée par un notaire.

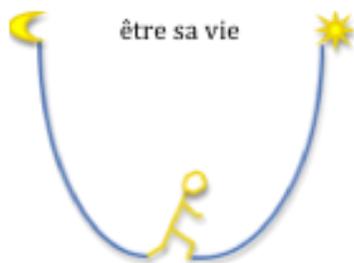
Dans le cas de parents séparés ou divorcés, donc si, comme dans la majorité des cas, l'autorité parentale est exercée conjointement avec son (futur) ex-époux ou compagnon, le parent requérant l'autorisation de sortie pour l'enfant doit montrer au notaire, pour la légalisation de sa signature, outre une pièce d'identité valable, le jugement de divorce ou le document officiel délivré par le tribunal compétent et attestant de l'autorité parentale.

En effet, bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour sortir du territoire suisse, une autorisation des détenteurs de l'autorité parentale peut être réclamée par le pays de destination, afin d'attester que l'accompagnant (grands-parents, parrain/marraine, ami) est bien légitimé à voyager avec le mineur.

*Aussi, afin de savoir si une telle autorisation est nécessaire, il convient de se renseigner auprès du consulat du pays de destination. L'autorisation en question n'est valable que pour un seul voyage. **En principe, elle n'est pas nécessaire pour les pays de l'union européenne.***

Un exemplaire du formulaire en question est à disposition au secrétariat de l'AFMR. Ce formulaire peut par ailleurs être obtenu auprès de la Justice de paix de votre district.

L'intelligence de la Vie - suite, « La Carte de vie »



Comment regarder avec discernement ce qui nous retient de réaliser ce à quoi nous aspirons ? Lorsque nous sommes confrontés à une difficulté, il y a deux manières de se positionner :

« **Tout le monde m'en veut. Je n'ai pas de chance. Il fallait que cela tombe sur moi, etc..** »

ou rester centré sur soi, « écouter » ses sentiments :

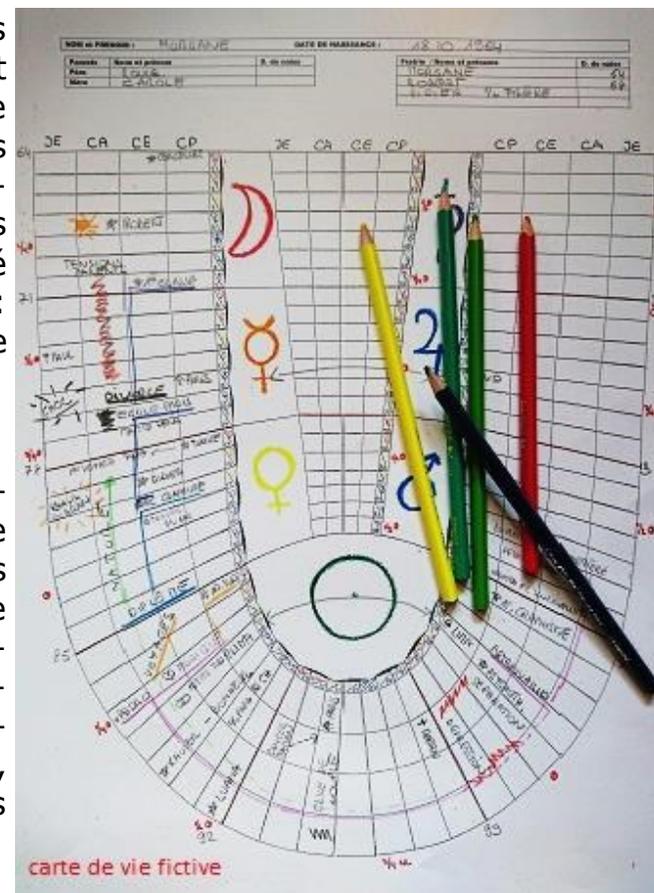
« **Je ressens de la colère, de la tristesse dans telle situation. Pourquoi ? Quelle est la partie de moi qui se « défend » ? A quelle situation précédente ressemble cette expérience ?** »

La première attitude nous attache, nous enchaîne aux personnes et aux situations concernées. En s'exerçant à la 2ème attitude, nous développons progressivement une capacité à prendre du recul, à voir les situations comme des pièces de théâtre avec nous-même dans le rôle principal. Nous commençons à percevoir les scénarios dans lesquels nous évoluons et que nous répétons. Et c'est en ça que la Vie est intelligente : les situations se répètent avec constance jusqu'à ce qu'un jour nous nous demandions en quoi nous sommes « responsables ». Attention : responsabilité n'est pas égale à culpabilité ! Etre « responsable » est à comprendre dans le sens : « être capable de répondre à ». C'est la seule manière de développer le savoir-faire pour sortir de ces schémas.

En devenant observateur de notre vie, nous découvrons - au moyen des outils biographiques - des rythmes étonnants. Afin de les identifier, nous utilisons dans cette approche une carte de vie (cf image ci-contre) où nous indiquons les événements intéressants (le prochain article se focalisera sur les souvenirs). Et c'est à partir de là que le fil d'Ariane de notre existence apparaît. C'est un peu comme si nos souvenirs étaient des pièces de puzzle et qu'en faisant ce "travail", nous voyions apparaître l'image, le tableau - encore incomplet puisque le futur est à créer. Nous pouvons dès lors sentir que nous sommes co-créateurs, que nous avons la possibilité, en changeant de regard intérieur et d'attitude dans certaines situations, de nous forger un futur différent.

Christine Racine Cornuz

www.etre-sa-vie.ch



Reflet des animations...

Fête de Noël chez Véronique, 24 décembre 2018

Le 24 décembre, nous nous sommes réunis chez moi avec un bon repas canadien et des crêpes préparées par Marianne. C'était très bon et, surtout, très sympa de se retrouver autour de la table ou au salon pour des jeux: le times up est un jeu avec des cadeaux emballés qui changent de main rapidement à chaque coup de dé. Après 10 minutes, quel sera notre cadeau?

Les enfants ont joué dans les chambres et, en fin de journée, avec le casque virtuel.

Véronique

Lavey-les-Bains, 12 janvier 2019

Le centre thermal de Lavey, c'est un moment de pure détente, surtout à la fin d'un hiver difficile. Nous y sommes allés cette fois-ci avec les enfants et l'ambiance était quand même agréable. Après les bains, nous sommes allés manger une assiette au restaurant: le Chalet des bains. Ce restaurant tout en bois a un certain charme et l'on y mange assez bien.

J'ai l'impression que ces sorties bien-être vous permettent de vous relaxer et que vous les aimez. Toutefois, je n'y trouve pas le moment espéré de rencontres et d'échanges. En effet, une fois à l'intérieur, certains se séparent et passent la journée de leur côté, avec leur enfant. Cette année pour éviter cela, je privilégierai davantage d'activités où la rencontre est mise en avant car c'est, selon moi, un des buts importants de notre association.

Raphaël



Festival des lumières, 19 janvier 2019

Malgré le froid qui régnait sur la ville, toute l'équipe qui était présente a trouvé le festival des lumières spectaculaires. Domage que nous nous soyons perdus de vue dans la foule et que nous ayons finalement fait plusieurs petits groupes pour admirer la ville éclairée, les façades animées et les mini-spectacles des artistes des rues.

Heureusement, un stand de bonnes raclettes nous a bien réchauffé et rassasié en attendant le spectacle des sons et des lumières dans l'église.

Nous avons apprécié la musique mais un peu moins l'histoire projetée sur les murs, à l'intérieur de l'église. Cependant, ce fut une très belle soirée que je vous invite à refaire l'année prochaine en s'y rendant en train. Le déplacement jusqu'au centre de la vieille ville, en voiture et ensuite à pied, n'a pas convenu à tous les membres .

Préparez vos bottes et manteaux, cela vaut (tout de même) la peine de regarder ce "Light show"!

Veronika



Petit Théâtre, « Chut, je crie! », 20 janvier 2019

Visiblement il y a quelque chose qui a changé dans la sélection des spectacles dans ce lieu absolument magique de la culture Lausannoise! Un spectacle pour les tout-petits? Dès trois ans? Quel défi et quelle réussite! Il y en avait vraiment pour tout le monde: les petits ont adoré, les parents ont réfléchi, réfléchi aux solutions proposées.

Finalement plus besoin de crier : il n'y a qu'à appliquer ce que nous avons appris. Est-ce que les enfants auraient compris plus vite que nous? J'attends vos réactions....

Le spectacle:

Que faire devant les larmes? Comment calmer les peurs? La colère est-elle forcément notre ennemie? Faut-il à tout prix faire taire les cris? L'émotion a un sens, une intention. Elle s'exprime au travers du corps et est guérissante. Les deux artistes croquent avec humour et fantaisie les événements de la vie de famille: la lecture avant de se coucher, le brossage de dents, l'habillage prennent alors une tournure loufoque délicieuse. Le quotidien devient burlesque et nos habitudes clownesques (finalement c'est qui le clown? L'adulte ou l'enfant?).



Bravo, belle réussite! A la fin du spectacle nous avons pris un goûter ensemble pendant que les enfants lisaient, jouaient et s'amusaient : la convivialité des moments phares de notre association - merci de votre participation! A REFAIRE.....

Thomas



Vente de Mimosa, 26 janvier 2019

Par ce jour ensoleillé, alors que beaucoup de vaudois étaient partis skier ou faire une balade au bord du lac, nous avons collaboré avec la Croix Rouge afin de récolter de l'argent pour le Fond de Mimosa.

L'argent récolté sera distribué aux familles en difficulté financière, par exemple en offrant aux enfants la possibilité de faire des camps de vacances.

Ce sont des actions qui réchauffent le cœur et c'est une bonne occasion de montrer que, par un geste simple, en achetant un bouquet de fleurs, on peut contribuer au bonheur des enfants et chanter sans soucis : « ...la balade des gens heureux! »

Veronika



Smartphones, tablettes et ordinateurs portables, 26 janvier 2019

Les smartphones sont un enjeu important pour nos enfants, à la fois pour la construction de leur identité et comme outil de leur émancipation. Ce sont aussi pour eux et pour nous des objets préoccupants qui s'immiscent très directement dans notre sphère privée et familiale.

Durant cet atelier, la constatation d'une forme d'addiction fut fortement nommée ainsi que la crainte de perdre le contrôle et la visibilité de ce qui se fait et dit sur les réseaux. Il fut intéressant de remarquer que les parents se sentent seuls et recherchent activement des conseils.



Nous avons survolé plusieurs thématiques comme la sécurité, et l'élément important à transmettre est que la faille de sécurité, c'est très souvent l'utilisateur. En cela, il est important que chacun se protège avec des gestes élémentaires (discrétion, mot de passe complexe, mise à jour des programmes, antivirus).

Aujourd'hui, ces technologies sont devenues omniprésentes dès l'école primaire et, selon le témoignage d'un enfant, dans sa classe seulement 3 élèves sur 25 n'ont pas de mobile à l'âge de 10 ans. De ce fait, il semble que l'on ait besoin de connaître mieux ces outils et d'accompagner nos enfants. Pour nous aider à le faire, il existe heureusement de nombreux sites et des conseils de professionnels qui vous aideront à trouver de nouvelles règles à la maison. L'interdiction n'est qu'une solution à court terme et très difficile à maintenir. Une maman le constatait en nommant sa difficulté à résister lorsqu'elle enlevait la tablette et que son enfant pleurait. De plus, elle témoignait que tous les appareils électroniques restaient dans sa chambre pour éviter leur utilisation de nuit.

Il y a donc de quoi s'interroger sur l'addiction de nos enfants et sur leur santé d'autant plus que les applications gratuites sont aujourd'hui de parfaits outils marketing pour vendre ou pour fidéliser des clients.

Cette thématique n'a pas été abordé mais nous l'aborderons dans un second temps car j'aimerais reprendre l'atelier informatique avec vous. J'espère que vous viendrez partager vos questions et vos conseils dans le but de l'entraide mutuelle qui est le pilier de notre association.

Raphaël

Après-midi badminton et cinéma, 9 février 2019



Le badminton ce n'est pas si facile et certains enfants l'ont constaté en essayant d'engager. La coordination que demande ce sport est importante pour eux et pour les non sportifs aussi. Les mouvements sont doux et ne demandent pas trop de force, ce qui en fait un sport adapté à tous les âges.

Celles et ceux qui sont venus ont eu un grand plaisir à bouger et se dépenser ainsi. Pour bien continuer l'après-midi, l'équipe est allée voir « Dragon 3 » un film animé ou « Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu », une comédie française sur la mixité culturelle. L'après-midi fut des plus agréables et en bonne compagnie. Nous refferons une sortie combinée de ce type en automne.

Raphaël



Grimpe au Cube à Bussigny, 10 février 2019

La météo n'était pas de notre côté pour la seconde fois nous avons annulé la sortie luge aux Diablerets. Toutefois, en remplacement j'ai proposé de retourner au Cube, la salle de grimpe que vous connaissez peut-être déjà. En effet, l'endroit est très bien adapté pour les familles et les enfants de tout âge. L'ambiance était très bonne et c'était remarquable de voir les progrès de vos enfants qui ont escaladés ces murs comme des pros. La salle du Cube anciennement située à Bussigny prévoit de déménager au Rionzi 52 au Mont-sur-Lausanne. Je pense proposer une sortie découverte de cette nouvelle salle en automne et j'espère que vous serez à nouveau là pour y participer.

Raphaël

Bowling à Vidy, 16 février 2019



C'était un très bel après-midi où nous aurions pu aller à la montagne, mais les pistes de bowling étant réservées nous sommes allés nous entraîner à ce sport amusant. Champion toute catégorie : Marie ! suivie de près par Nicolas et Zoé.

Quelques « strike » chez les meilleurs - terme utilisé lorsque toutes les quilles tombent d'un coup -, et surtout beaucoup de « spare » - lorsque toutes les quilles tombent mais en deux coups. Certes pas de quoi être admis au club des 300 points, mais tant pis pour cette fois !



Nous avons passé un moment très agréable à Bowland et l'après-midi est passée à toute vitesse.

Raphaël

Sortie luge aux Diablerets, 2 mars 2019

Le deux mars nous avons eu beaucoup de chance avec la météo. La piste de luge était recouverte de neige fraîche et le soleil guignait à travers les nuages.

Nous étions 3 mamans avec nos 5 enfants entre 5 et 14 ans et avons pu faire deux grandes pistes avec les luges extra-rapides. C'était très sympa de se retrouver tous autour du verre de l'amitié et, à part un enfant qui a laissé sa luge glisser toute seule un moment (ouf ! vite rattrapée), tout s'est bien passé.

Venez avec nous l'année prochaine!

Véronique

Bébé à livrer, 03 mars 2019



C'était une histoire peu courante. Une cigogne à l'accent alsacien ayant une aile cassée s'est arrangée pour donner le bébé qu'elle devait livrer à une équipe de pieds nickelés composée d'un lapin, d'un cochon et d'un canard.

Ces trois compères sympathiques mais un peu idiots durent se rendre par tous les moyens possibles jusque dans la Ville d'Avignon afin d'atteindre leur adresse de livraison du bébé. Chemin faisant ils croisèrent un boucher terrifiant et eurent de nombreuses aventures qui heureusement se terminèrent bien.

Cette pièce était un vrai plaisir pour les yeux et les oreilles, le décor se transformait de façon surprenante avec des effets de perspective et les nombreux gags à la façon « cartoons » ont beaucoup amusé les enfants.

Merci au Théâtre de Beausobre pour ce moment magique!

Raphaël

La petite casserole d'Anatole, 10 mars 2019



Un moment de poésie pour les grands et les petits. Tous ont été touchés par ce spectacle empli de tendresse.

Les comédiens ont abordé avec justesse les thèmes de la différence et de l'acceptation. Ce fut un réel plaisir d'échanger avec tous les membres à la sortie du spectacle.

A refaire volontiers!

Noémie



Aquaparc, 17 mars 2019

Nous étions une belle équipe et la sortie fut très agréable en particulier à cause de nombreux moments relaxants et conviviaux pour les parents. Les enfants qui se connaissaient déjà se sont retrouvés comme s'ils ne s'étaient jamais quittés, ce qui est de mon point de vue une belle démonstration de l'amitié qui existe dans notre association.

Les parents ont également pu se relaxer dans l'espace détente, en particulier dans les saunas, hamam et jacuzzi. Nous sommes tous ressortis de là en pleine forme et prêts à affronter une autre semaine.

Une des participantes nous a même écrit un retour très positif sur l'activité et, en plus de me faire très plaisir, vos mots sont très utiles pour établir les prochains programmes d'activité. N'hésitez donc jamais à écrire un message ou à proposer des idées.

Raphaël

Exposition l'arbre de la petite graine à la vieille branche à l'Espace des inventions, 23 mars 2019



Qu'est-ce qui naît, grandit, se nourrit, se reproduit et meurt ? Qui procure de l'ombre, donne des fruits, filtre la pollution ? Un arbre bien sûr.

Une exposition ludique, qui a intéressé autant les adultes que les enfants. Ce fut une après-midi conviviale, qui s'est terminée par un échange autour d'un verre.

Mélanie



Petit Théâtre, « L'oiseau migrateur », 24 mars 2019

« L'oiseau migrateur » du 24 mars, spectacle pour enfants dès 4 ans au petit Théâtre de Lausanne.

Tout d'abord une ligne claire qui parcourt les limites de la scène jusqu'aux jeunes spectateurs assis au premier rang, un fil blanc qui continuait sa course sur des cubes noirs et qui pouvait rassurer nos jeunes spectateurs par sa clarté. Peu de mots, beaucoup d'imagination, l'histoire d'un enfant qui, en se promenant dans les bois et les marais récupéra un jour un oisillon tombé de son nid...

Vivre avec un oiseau rescapé pendant sept ans au point d'oublier son entourage? Histoire d'un garçon qui migre dans le monde d'un oiseau?

Nous, parents, étions perplexes après le spectacle, mais, comme si souvent, nos enfants ont pu prendre ce qui leur était destiné alors que le reste du public cherchait la morale de l'histoire... Interprétation absolument magistrale par Hervé Walbecq et Marie-Aude Thiel.



Thomas

Assemblée Générale, 30 mars 2019

L'assemblée générale de l'AFMR s'est déroulée samedi 30 mars 2019 à la Maison de la Femme. Durant le côté formel, les enfants ont été pris en charge par Olivier Gachoud de LiveAventure et des babysitters. A les voir revenir ensuite, ils se sont bien amusés.

Nous sommes toujours très étonnés de constater que très peu de membres participent à cette réunion annuelle qui permet pourtant, d'une part de rencontrer tant les membres du comité que les employées, et d'autre part de découvrir comment fonctionne notre association. L'année 2018 s'est soldée avec une petite perte de CHF 276.02 et tout le comité a été réélu. S'est ajouté M. Thomas Riedi qui a souhaité se réengager, après deux années « d'absence » du comité. Le procès-verbal sera prochainement disponible dans la partie « membres » de notre site internet

Après l'assemblée, nous avons partagé un magnifique apéritif dînatoire....

Christine

L'AFMR dans le futur... Dès janvier 2019

Prévisions 2019

Programme en construction pouvant être sujet à modification. Information de référence sur le site www.afmr.ch et dans les infos hebdos.

Avril 2019

Di 21.04 Jeu de piste du lapin de Pâques , à Estavayer

Di 28.04 Atelier court métrage II et jeux,

Mai 2019

Sa 04.05 Marche et repas commun, au chalet des enfants

Sa 11.05 Chasse aux trésors, à Lausanne

Di 12.05 Fête des mamans et des papas - Accueil des nouveaux membres

Sa 18.05 Randonnée en Gruyère, Bains de Charmey

Sa 25.05 Escape Room

Juin 2019

Di 09.06 Réveil sportif, jeux et repas au bord du lac

Ve 14.06 « On jouera mieux la prochaine fois », Café Théâtre de Pully

Di 16.06 Piscine de Renens

Sa 22.06 Fermexplore ; visite et découverte, à Bournens

Août 2019

Sa 3 - Di 4.08 WE au chalet

Septembre 2019

08.09 Accueil des nouveaux membres

16 - 18.09 WE sortie des bénévoles de l'AFMR

Nous rappelons que les animations sont strictement réservées aux membres de notre association

(cf statuts et règlement des animations)



Quand vous vous inscrivez à une animation, merci d'avertir

À L'AVANCE

si vous avez un empêchement. Si vous ne nous informez pas, cela provoque une attente inutile et cela empêche d'autres membres de participer. Les frais engendrés pour cause d'annulation non annoncée seront facturés, conformément au règlement des animations.

Les détails des animations sont donnés via les infos hebdos. D'autre part, certaines animations sont proposées au dernier moment et les personnes ne recevant pas les infos hebdos par email ne sont pas au courant. Le cas échéant nous vous remercions de vous renseigner au secrétariat. En cas de création ou de modification d'adresse email, n'oubliez pas de nous en informer !

Le saviez-vous ?

Les allocations familiales ont augmenté au 1er janvier 2019 dans le canton de Vaud. Assurez-vous que vous recevez bien le montant correspondant à votre situation. Vous trouverez un document explicatif avec des exemples en cliquant sur le lien ci-après : [Fiche d'information AVS/AI](#)

Canton	Montant pour enfant	Allocation pour form. Prof	Allocation de naissance	Allocation d'adoption
Vaud ¹	300 / 380 ²	360 / 440 ²	1500 ³	1500 ³
Valais	275 / 375 ²	425 / 525 ²	2000 ³	2000 ³
Neuchâtel ¹	220 / 250 ²	300 / 330 ²	1200	1200
Genève	300 ⁴ / 400 ²	400 / 500 ²	2000 / 3000 ²	2000 / 3000 ²
Jura	250	300	1500	1500

¹ Les caisses de compensation pour allocations familiales peuvent prévoir d'autres allocations et des montants plus élevés

² Le 1er montant est versé pour chacun des deux premiers enfants, le second pour le ou les suivants

³ En cas de naissance ou d'adoption multiple, l'allocation est de 3000 francs par enfant

⁴ L'allocation pour enfant versée pour les enfants incapables d'exercer une activité lucrative de 16 à 20 ans est de 400 francs, et de 500 francs à compter du troisième enfant.

Si vos allocations familiales n'ont pas été ajustées, n'hésitez pas à vous adresser à votre employeur afin que la correction soit faite.

Présentation d'associations partenaires

AIDE & CONSEILS
POUR LES COUPLES



Programme Cantonal d'Aide et Conseils pour les Couples du CSP Vaud et de PROFA

Une consultation pour les familles monoparentales et recomposées ?

A quel moment ? Pourquoi ?

Dans nos consultations, les personnes appartenant à une famille monoparentale ou recomposée sont nombreuses. Travailler avec elles est intéressant et motivant : leur parcours est riche d'expériences diverses et suscite, autour des difficultés amenées, des questionnements importants pour soi, son couple, ses enfants, sa famille quelle qu'en soit la forme.



Pour un parent en situation de famille monoparentale ?

Suite à une séparation ou un divorce, l'un des parents se retrouve seul avec un ou des enfants. La relation du couple va se terminer dans la réalité et souvent il faudra beaucoup de temps pour que cette rupture soit comprise et acceptée sur le plan psychique. Ce travail de deuil d'une relation investie, d'une forme de famille est parfois rendu plus difficile pour les personnes fragilisées par leur histoire de vie, ayant déjà expérimenté la rupture, l'insécurité dans leurs relations familiales.

Réfléchir à sa relation passée avec un.e professionnel.le de la consultation de couple, à la façon dont on entre dans une histoire d'amour, ce qu'on en attend, peut permettre d'exprimer puis de dépasser les sentiments d'échec, de colère, de tristesse liés à la séparation et offrir une meilleure conscience dans le nouveau choix amoureux.

Lorsqu'on n'est plus un couple, mais que les relations en tant que parents se poursuivent, cela implique de pouvoir communiquer clairement avec son ex-partenaire, de pouvoir privilégier l'attention aux besoins des enfants, malgré les sentiments négatifs très souvent présents lors d'une séparation. C'est une nouvelle étape de la coparentalité et un soutien pour y réfléchir, la définir, identifier ses besoins et attentes peut être précieux dans cette étape de vie complexe.

Quels outils pour aider le couple au sein d'une famille recomposée ?

Quand l'un ou l'autre des parents vit une nouvelle relation, la famille monoparentale va se transformer en famille recomposée, métamorphose à la fois porteuse de joie et d'espoirs comme de craintes et d'écueils. *Aventure* serait un mot à la juste mesure de cette expérience complexe où les défis à relever sont nombreux. Certains couples naviguent sans heurt et apprennent à faire équipe pour résoudre les inévitables difficultés ; pour d'autres, une aide extérieure est nécessaire pour comprendre et surmonter les obstacles. Les couples qui consultent viennent chercher des solutions quand les conflits récurrents liés aux relations entre beaux-parents et enfants mettent le couple en crise. Parfois, c'est le couple amoureux qui s'est perdu dans l'aventure de la recomposition, les batailles juridiques avec les ex-conjoints ou les problèmes liés à l'organisation d'un quotidien complexe.

Reconnaître et légitimer le couple

L'espace de la consultation offre un temps où le nouveau couple peut reprendre le fil de son histoire, de sa rencontre jusqu'au moment où la décision de vie commune s'est concrétisée. La rencontre amoureuse de deux personnes, dont l'un des deux ou les deux sont déjà parents est particulière car le temps de la « lune de miel » à deux est réduit ou inexistant : on est tout de suite une famille. Souvent, en effet, le couple doit se construire « contre » : les ex-conjoints, les familles, parfois les enfants, surtout si peu de temps s'est écoulé depuis la séparation. Créer un nouveau lien amoureux sans parfois prendre le temps de faire le deuil de la relation précédente amène des difficultés : on va reprocher à son nouveau partenaire ce qui a été problématique dans l'union précédente.

La séparation du couple, surtout si il y a des enfants, fait vivre souvent des sentiments de culpabilité, d'échec, de baisse de l'estime de soi. Elle arrive au terme d'une période parfois longue marquée par les tensions, les conflits, les émotions douloureuses. C'est dire si l'attente envers le nouveau couple et la nouvelle famille va être grande : attentes de réparation, de réussite, d'harmonie. Entre le rêve et la réalité, le temps amène son lot de désillusion, de déception qui peut alimenter les reproches entre les partenaires.

Le travail en consultation de couple va avoir pour objectif premier de renforcer le lien du couple et définir son espace, ses projets et de permettre à chacun.e d'exprimer des attentes réalistes dans un climat serein.

Clarifier la place de chacun.e

Emportés par l'élan d'un nouvel amour, les partenaires emmènent leurs enfants dans une nouvelle vie que ceux-ci n'ont pas choisie. L'amour n'est pas toujours au rendez-vous de la recomposition ni entre beaux-parents et beaux-enfants, ni au sein d'une fratrie prise dans des liens familiaux parfois très complexes : au sein d'une famille recomposée, peuvent coexister des enfants issus de filiation très différentes. Chaque membre voit sa place se modifier : un fils aîné va devoir accepter la présence d'un.e plus âgé.e ; un enfant unique apprendre à partager sa chambre, son temps, son parent avec d'autres enfants ; parfois l'enfant resté seul.e avec sa mère ou son père aura du mal à accepter la présence du partenaire ; une femme ou un homme devra entrer dans un rôle parental sans avoir encore vécu

le cheminement de la maternité ou de la paternité. Le questionnement autour de la place de chaque membre de la famille recomposée est central et beaucoup de temps sera nécessaire pour que chacun.e puisse s'y trouver à l'aise et se sentir en sécurité.

Le travail en thérapie va aider le couple à sortir d'une confusion fréquente pour permettre la définition des places, des rôles de chacun.e en respectant le besoin d'un enfant de garder un lien privilégié avec son parent.

Organiser le territoire et la vie en commun

Partager le territoire commun, soit le lieu de vie, demande beaucoup d'attention aux besoins différents de chacun.e. La répartition est souvent à géométrie variable suivant les jours et les week-ends en fonction des personnes présentes. L'organisation en conséquence peut être un vrai casse-tête et source de conflits où s'expriment les sentiments de rivalité, de jalousie, d'injustice, ou de colère contre le parent.

Chaque famille crée ses propres règles explicites ou implicites pour gérer la vie en commun. Dans une recombinaison, celles-ci peuvent se révéler concordantes ou non. Des habitudes différentes liés aux repas, aux heures de coucher, aux services demandés aux enfants, au temps permis devant les écrans par exemple, peuvent être sources de conflits. Il en découle des difficultés à la fois pour l'adulte dans sa fonction parentale et pour l'enfant confronté à des changements dans son mode de vie. Des moments-clés de la vie familiale, comme, la naissance d'un enfant, l'entrée à l'école, l'adolescence, l'autonomisation des enfants peuvent devenir encore plus complexes et source de tensions dans ce contexte.

En conclusion, le travail de la consultante de couple consiste à redéfinir des espaces et des frontières dans une « maison » désorganisée par les changements. Maison, où il faut trier et parfois se séparer d'objets pour faire la place au nouveau. Cette clarification permettra à chacun.e de retrouver sa sécurité intérieure, son dynamisme et sa créativité et à la famille de poursuivre sa route dans un meilleur équilibre.

Anne -Sylvie Repond

Consultante de couple, sexologue à PROFA

TROUVER DE L'AIDE PRÈS DE CHEZ NOUS



Aigle	Echallens
Lausanne	Lausanne
Morges	Orbe
Nyon	Oron
Renens	Payerne
Vevey	Yverdon
021 631 01 62	021 560 60 70

www.problemedecouple.ch



Le saviez-vous ?

Les bibliothèques de la Ville de Lausanne disposent d'une offre numérique époustouflante. En devenant gratuitement membre vous pourrez par exemple accéder à une offre de cours gratuits sur le site toutapprendre.com. Vous y trouverez des cours en tout genre, du dessins aux cours de langues, en passant par les instruments de musique, l'informatique etc. L'offre numérique de la Bibliothèque s'étant également à plus de 5000 livres gratuits à télécharger sur votre tablette ou sur votre liseuse ainsi qu'à de nombreuses revues et journaux spécialisés. Renseignez-vous si cela vous intéresse en passant au guichet d'une biblio lausannoise ou sur internet à l'adresse <https://bavl.lausanne.ch/iguana/www.main.cls?surl=offre-numerique>



Bibliothèques de la Ville de Lausanne - L'offre numérique

Bibliothèques de la Ville de Lausanne Place Chauderon 11 CH - 1003 Lausanne +41 21 315 69 15
bibliotheques@lausanne.ch

bavl.lausanne.ch

Connaissez-vous les

Galetas et boutiques du Centre Social Protestant

« Meubles, bibelots, vaisselle, vêtements, électroménager, livres, jouets, bijoux... »

Trouvez presque tout pour presque rien! »

Leurs objectifs :

- mettre à disposition du public des objets de seconde main en bon état et à prix modérés
- générer du bénéfice afin de contribuer au financement de nos prestations sociales
- participer au développement durable en prolongeant la vie d'objets encore utiles

Dans le canton de Vaud, vous trouverez des Galetas à Lausanne-Blécherette, dans la Broye et sur la Riviera. Les Boutiques se situent à Lausanne et à Morges. Toutes les informations sur leur site : <https://csp.ch/vaud/galetas-et-boutiques/>

Vous n'avez pas internet : appelez le 021 560 60 60 pour avoir les informations recherchées !

Mettre les violences domestiques au tapis

Pour s'en sortir, les victimes - pour la plupart des femmes - peuvent compter sur des lois qui les protègent et des structures d'accueil à l'écoute.

La violence domestique est l'un des plus grands sujets de santé à travers le monde. La Suisse est aussi touchée par le fléau et les chiffres sont là pour le rappeler. Deux femmes meurent sous les coups de leur conjoint tous les mois et plus d'une cinquantaine sont l'objet d'une tentative d'homicide chaque année. Cette réalité a poussé les gouvernements à réagir et à prendre récemment des dispositions. « La Suisse a ratifié la Convention d'Istanbul début 2018, note Michèle Gigandet, codirectrice du centre d'accueil MalleyPrairie à Lausanne. C'est un traité international contre les violences domestiques, pour venir en aide aux victimes, aux enfants, pour traiter les auteurs. C'est une reconnaissance politique d'un problème de société. »

La loi a beaucoup évolué en Suisse et traduit la prise de conscience des instances politiques. Depuis le 1er avril 2004, la loi prévoit que tous les actes de violence au sein du couple soient poursuivis d'office. « Ça veut dire que même si la femme ne désire pas porter plainte lors d'une intervention de la police, une action contre le responsable des violences est engagée, explique Viviane Vaney, intervenante au centre LAVI à Lausanne. Et ça, ça change la visibilité même s'il n'y a pas forcément plus de violence. Simplement, la justice a désormais plus de moyens pour intervenir. » La police a également le droit, en urgence, d'expulser du domicile conjugal le partenaire violent. Ces mesures incitent les femmes à ne plus subir ce que par le passé, beaucoup ignoraient ou jugeaient relever de la

sphère privée.

Etat des lieux

Quand on ne se pose pas la question, on ne risque pas de trouver la réponse. « J'ai été effrayée par la gravité et la fréquence de la problématique, confie Marie-Claude Hofner, ancien médecin associée à

l'unité de médecine des violences du CHUV. Et ça touche toutes les femmes, aussi bien celles qui ont été à l'université que celles qui n'ont pas terminé l'école. » En 2000, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud (BEFH) a commandé une enquête sur la prise en charge des violences conjugales, menée par la Dr Hofner et Nathalie Viens-Python, chargée de recherche. Cela a abouti à l'élaboration du programme « C'est assez », incluant la détection, l'orientation des victimes, la coordination entre la police, la justice, les services sociaux et hospitaliers. « Et il y a eu la création de l'unité de médecine des violences du CHUV en 2006, souligne Mme Hofner. C'est la première consultation de ce type en Suisse qui accueille les victimes de violences, les écoute et les oriente vers les ressources existantes. » Dans cette unité dédiée du CHUV, un constat médico-légal est effectué par un médecin ou une infirmière spécialement for-



mée. La victime peut, si elle le souhaite, déposer plainte grâce à ce document qui fait référence et qui est l'un des seuls moyens de faire reconnaître le préjudice subi auprès de la justice. Le compte-rendu décrit les violences à la fois physiques et psychologiques. « Ça a aussi une valeur thérapeutique, avance Mme Hofner. La victime ne mesure pas toujours le danger. Elle banalise, elle minimise et en parler lui fait réaliser l'ampleur de la situation. » Cette lutte dans laquelle sont dorénavant engagés les pouvoirs publics est au départ une histoire personnelle dont il faut réussir à s'échapper.

Quand les choses tournent mal

Enfermées dans leur vie de couple, les victimes n'ont pas le recul nécessaire pour prendre la décision de partir. Le plus souvent, elles n'ont pas conscience de la gravité et de l'aspect illégal de ce qui leur arrive. Il leur est difficile d'en parler ou de demander de l'aide. Quand elles le font, il leur faut encore du temps pour se décider à agir. « Au centre LAVI, nous avons un regard distancié alors que la personne est dans l'émotion, observe Mme Vaney. Comment la convaincre en une consultation d'une heure des risques qu'elle court quand elle vit avec son compagnon depuis dix ans ? Pourquoi nous croirait-elle ? » On ne se défait pas facilement du lien d'attachement, des sentiments et on se souvient qu'avant les insultes et le mépris, il y avait les marques d'affection, les petites attentions. « La violence apparaît petit à petit, remarque Mme Gigandet de MalleyPrairie. Au début, la relation dans le couple est basée sur l'amour, la bienveillance, le bien-être. Entre promesses et désillusions, il faut du temps pour comprendre ce qui se passe. » La psychologue américaine Lenore Walker a décrit en 1979 un cycle de la violence constitué de plusieurs phases allant de la tension à la réconciliation temporaire en passant par un pic de crise. Les femmes sont prêtes dans de nombreux cas à y croire à nouveau, à donner une nouvelle chance à leur conjoint. Dépendance financière,

absence de famille proche chez qui aller sont des facteurs susceptibles d'empêcher le départ du domicile. Par contre, il y a un motif qui précipite les choses et qui déclenche la décision d'agir. « Quand la femme voit que les enfants peuvent être brutalisés à leur tour, c'est souvent immédiat, assure Mme Vaney. Ce qu'elle accepte pour elle, elle ne le tolère pas pour ses enfants. » Humiliée, insultée, frappée sans plus aucune estime d'elle-même, elle trouve généralement la force de jouer son rôle de mère. Le déclic se produit, son instinct reprend le dessus et la pousse à protéger plus faible qu'elle. « A MalleyPrairie, on va travailler pour renforcer son rôle de maman mis à mal par les insultes et le dénigrement, souligne Mme Gigandet. Nous allons aussi aider les enfants à retrouver des ressources et la place qui est la leur. » La violence n'est pas une fatalité même si certains ont vécu ou ont été témoins de maltraitance dans leur enfance. Dans une société où les rapports de force sont inévitables, il faut apprendre le plus tôt possible aux jeunes à canaliser leur agressivité et à respecter autrui.

Aux racines du mal

Construite sur des valeurs patriarcales, la société a longtemps caché, nié la violence domestique. Les femmes ont fini par se sentir coupables de ce qui leur arrivait, considérant que quelque part elles ne méritaient pas mieux. « Ce sont des siècles de construction sociale qui ont dévalorisé le féminin, constate Colette Fry, directrice du Bureau genevois de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques. La violence est le résultat d'un sexisme préalable où les attentes, les représentations sont différentes selon que vous soyez un homme ou une femme. » Pour apprendre aux

www.deccanchronicle.com



jeunes générations à communiquer, le canton de Genève multiplie les actions de sensibilisation. Parmi elles, une exposition itinérante constituée d'ateliers, de stands, de clips et qui va à la rencontre des élèves du secondaire II. Initiée par l'association AVVEC (Aide aux victimes de violence en couple), l'objectif est de mettre les jeunes en garde contre les relations toxiques et les inviter à ne pas banaliser les actes de violence. De son côté, le BPEV est partenaire du programme « Sortir ensemble et se respecter ». Dans les classes et les centres de loisirs, des jeux de rôle interactifs ont lieu et encouragent des relations amoureuses empreintes d'égards et sans violence verbale, physique ou sexuelle. Promouvoir des relations égalitaires et respectueuses n'est pas superflu à l'heure des liaisons amoureuses 2.0. « Contrôler le natel de sa copine, diffuser des photos intimes pour se venger, c'est une intrusion dans l'intimité de l'autre, une forme de violence psychologique, estime Mme Fry. C'est le début de l'appropriation de l'autre. » Possessifs, jaloux, les garçons pensent se comporter comme des adultes et il est dommage de voir que dans certains cas, leur attitude est vue comme une certaine forme d'amour par des jeunes filles flattées d'être l'objet de toutes les attentions. « Dans l'imagerie de la virilité, l'homme a un rôle actif, c'est lui qui va séduire la fille, mais aussi la juger, analyse Mme Fry. Selon son comportement, le nombre de petits copains, son statut évolue entre sainte-nitouche et fille facile. » Les parents ont une influence dans la façon dont leur enfant conduit ses affaires de cœur, mais ils ne sont pas les seuls. Les amis, les médias, l'entourage transmettent aussi des messages. Bien qu'il faille répéter, informer inlassablement, protéger par des lois, le regard a changé et ce n'est plus un sujet tabou. Mise sur la place publique, montrée du doigt, la violence domestique n'est plus tolérée et est à présent l'affaire de toutes et de tous.

François Jeand'Heur / LaFamily

"Violences domestiques prise en charge et prévention"

Marie-Claude Hofner, Nataly Viens Python, 2014, Presses Polytechniques Romandes

www.violencequefaire.ch

Adresses des centres LAVI en Suisse romande, des centres de consultation LAVI - Aide aux victimes d'infractions, soutien psychologique, juridique et financier.

Unité de médecine des violences (UMV)

CHUV, rue du Bugnon 44

1011 Lausanne

Tél. 021 314 00 60

www.curml.ch/prestations-unite-de-medecine-des-violences

Centre d'accueil MalleyPrairie

Chemin de la Prairie 34

1007 Lausanne

Tél. 021 620 76 76

www.malleyprairie.ch

Centre LAVI Vaud

Rue du Grand-Pont 2bis

1003 Lausanne

Tél. 021 631 03 00

www.profa.ch/services-2/centre-lavi

Les camps et activités à la journée pour enfants

Le GRAJ - Groupe Romand des Activités de Jeunesse - est une association à but non lucratif dont l'objectif est de tenir à jour un répertoire des camps, activités de vacances et des places de moniteurs en Suisse romande. [En savoir plus sur le GRAJ.](#)

Comment chercher un camp ou une activité de vacances?

1. Choisissez si vous chercher un camp ou une activité. Les camps sont des séjours de minimum deux jours avec hébergement. Les activités peuvent être des journées isolées ou des camps de plusieurs jours sans hébergement.
2. Affinez votre recherche en fonction de vos préférences (âge, activités, dates, lieu, etc.).
3. Une fois votre recherche effectuée, vous pouvez créer votre propre sélection. Tant que vous restez sur le site du GRAJ, celle-ci est conservée. Vous pouvez alors effectuer une nouvelle recherche et ajouter de nouveaux camps à votre sélection.
4. Vous pouvez ensuite imprimer votre sélection et contacter les organismes qui proposent les camps ou activités qui vous intéressent.

N'oubliez pas de bien vous renseigner. Pour plus de conseils, consulter notre rubrique "[Comment choisir un camp?](#)"

Le site du GRAJ ne permet pas les inscriptions, consultez directement les organismes qui proposent les camps qui vous intéressent.

www.graj.ch

Pour vos ados !



BABY-SITTING

La Croix-Rouge propose des formations de baby-sitter à des jeunes de 14 ans et plus. Cela représente 2 journées de 5 heures de cours aboutissant à la délivrance d'une attestation. Le prix de ces formations est de CHF 220.-. Pour plus d'infos :

<http://www.croixrougevaudoise.ch/nos-activites/formation/baby-sitting-2.html>

Sur demande et après évaluation, L'AFMR prend en charge le financement de ce cours pour 3 jeunes de notre association par année, en échange de quelques heures de babysitting - rémunérées - durant nos activités ou auprès de nos membres. Ils peuvent figurer sur la page intranet « babysitters de l'AFMR » réservée à nos membres.

Tu es intéressé/e ? Prends contact avec le secrétariat de l'AFMR :

admin@afmr.ch ou tél. 021 312 16 40

Encore deux possibilités de prise en charge par l'AFMR en 2019 !!!



Association des familles monoparentales et recomposées

Bulletin de demande d'inscription

à envoyer à l'AFMR, Eglantine 6, 1006 Lausanne

Sexe : Nom..... Prénom.....
 Rue..... NPA/Ville.....
 Mail..... Tél./mobile.....
 Etat-civil..... Profession.....
 Date de naissance..... Nationalité.....

Enfants

NOM	PRENOM	SEXE	DATE DE NAISSANCE COMPLETE (jour moi année){

Etes-vous entouré/e par votre famille oui non
 Etes-vous une famille recomposée oui non
 Avez-vous la garde alternée oui exclusive

Quelles sorties souhaiteriez-vous que l'association organise ?

Rencontres culturelles avec les enfants sans les enfants
 Sorties ludiques avec les enfants sans les enfants

Quels thèmes souhaiteriez-vous que l'association aborde (dans le journal, conférence, débat, cafés-mono).....

Etes-vous intéressé/e à faire du bénévolat : oui non

Etes-vous intéressé/e à faire de l'échange de baby-sitting oui non

Comment avez-vous entendu parler de l'association ?

COTISATION ANNUELLE : FS 40.-

Date et lieu :

Signature :

◇ Par ma signature, j'atteste de l'exactitude des données ci-dessus et j'accepte que mon nom soit communiqué à d'autres membres de l'AFMR. Vos données ne seront pas communiquées à des tiers. Elles ne seront enregistrées et utilisées que dans le cadre de votre statut de membre de l'AFMR et du réseau des membres de l'AFMR.

◇ Nous faisons régulièrement des photos lors de nos animations et nous les publions dans notre journal. Sans courrier formel de votre part, nous considérons que vous nous autorisez à publier les photos vous concernant.

Transmettez cette page à vos ami-e-s, connaissances... en situation de monoparentalité. Nous nous réjouissons de les accueillir et de leur faire découvrir les avantages de faire partie de notre association :

- ◆ Soutien administratif
- ◆ Renseignements, orientation
- ◆ Service d'écoute
- ◆ Activités nombreuses tout au long de l'année
- ◆ Développement d'un réseau social
- ◆ Remboursement de babysitting



Maison de la Femme

Av. Eglantine 6

1006 Lausanne

admin@afmr.ch

tél. 021 312 16 40

lu+ve 8h30 - 12h30 me 8h30 - 17h30

La réutilisation de nos photos et textes est soumise à une autorisation écrite